

**2<sup>DA</sup> SESSIONE URDINARIA DI U 2023**  
**REUNIONE DI U 30 DI NUVEMBRE**

**2<sup>ÈME</sup> SESSION ORDINAIRE DE 2023**  
**RÉUNION DU 30 NOVEMBRE**

**N° 2023/O2/075**

**Question orale déposée par Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI**  
**Au nom du groupe « Un Soffiu Novu, Un Nouveau Souffle pour la Corse »**

**OBJET :    TRANSFERT    D'ŒUVRES    CORSES    DANS    LES    MUSEES**  
**INSULAIRES.**

Monsieur le Président,

Vous connaissez mon attachement au fait culturel et à l'importance du maillage des musées en milieu rural pour assurer un égal accès à l'histoire et à la connaissance de notre territoire.

Dans une région à forte identité comme la Corse, la culture, l'histoire, le patrimoine sont des marqueurs importants qui unissent le passé au présent pour mieux se projeter dans l'avenir.

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion des anciens départements et de la Collectivité de Corse, avec le concours des services de l'État mais aussi de l'Union européenne, notre île a développé une politique culturelle proactive qui s'est notamment traduite par la création de musées qui témoignent de l'histoire insulaire. Une mise en valeur qui constitue aussi un vecteur d'attractivité touristique qu'il convient de consolider.

Il se trouve que la Corse, de par sa position centrale en Méditerranée occidentale, a longtemps été un carrefour et les fouilles archéologiques attestent de cette richesse historique. Avant que la Corse ne dispose des infrastructures d'accueil adéquates, des objets découverts sur le territoire insulaire ont été transportés ailleurs et ne sont pas exposés dans les musées de l'île. Certains datent du Néolithique, d'autres de l'âge de Bronze, beaucoup du Moyen-Âge.

Il y a des exemples notables comme la statuette datant du Néolithique dite « Venus de Campu Fiureddu » découverte au début du 20<sup>ème</sup> siècle à Grossa, près de Sartène, et qui est exposée au British Museum à Londres alors qu'elle pourrait l'être à Sartène

ou à Levie. Ce qui devrait d'ailleurs être le cas temporairement en 2024 d'après le Corse Matin du 22 novembre dernier via l'opération « She is back » !

De même pour des objets et artefacts de l'âge de Bronze découverts à Vizzavona ou à Carbuccia que l'on retrouve en Suisse ou en Italie lorsque les musées de Corte, Levie, Ajaccio ou Sartène pourrait très bien les accueillir ou a minima pour un temps partagé dans le cadre de conventionnements.

Ma demande consiste à vous solliciter pour savoir comment nous pourrions procéder pour que ces œuvres puissent être rapatriées ou du moins faire l'objet de prêts dans des musées insulaires qui restent les meilleures vitrines de l'histoire de la Corse, et si une collaboration sur l'inventaire d'une part, et les démarches d'autre part entre les services de la CdC et ceux du ministère pouvait être envisagée et nouée pour y parvenir.

Je vous remercie.